



Découvrez les actualités de votre Commune

Le canal qui berce notre vie au quotidien

ADRESSAGE, PROJET

EDITO DE LA REDACTION

Vous l'avez certainement constaté, ce début d'année a été moins prolifique au niveau de la publication de la gazette. Force est de constater, que comme les batteries de téléphone, les nôtres se déchargent très vite lorsque plusieurs applications sont ouvertes en même temps, et mettent du temps à revenir à un niveau optimum.

Nous allons essayer, maintenant que le projet d'adressage touche à sa fin, de revenir à un rythme « normal ».

Dans ce nouveau numéro, nous aborderons les projets en cours, avec les chiffres clefs du budget.



Cela vous permettra de bien comprendre les contraintes que nous avons, pour réaliser tous les travaux prévus ou imprévus

Nous aborderons également les prochains gros chantiers qui vont rythmer la fin de notre mandat, et plein d'autres choses encore.

Les jeunes de la commune sont toujours aussi actifs, et ce même si la taille du conseil municipal des jeunes a été réduite à la dernière rentrée.

Les journées de distribution des plaques de rues (7 permanences), nous ont permis de distribuer plus de 85% des plaques et certificats. Comme des habitants n'ont pas encore pu se rendre à la mairie, deux créneaux horaires sont proposés (les mercredis de 9 h 30 à 10 h30 et les jeudis de 15h à 16 h, et ce jusqu'au 13 juin).

La poste, à compter du 1^{er} JUILLET 2024, ne distribuera plus les courriers avec les anciennes adresses. Le centre de tri de Langon a été informé en temps et en heures de la mise en place de l'adressage sur notre commune. En théorie, tout devrait bien se passer.

Revenez vers nous si vous avez besoin d'aide.



Ne tombez pas dans le panneau.....



Comme le disent certains jeunes aujourd'hui, « les panneaux prennent chers » :

que ce soit pour manifester sa colère ou suite à des maladresses de conduite, cela se nomme des dégradations au domaine public.

Quelques panneaux sont à la charge du Département, et le reste à la charge des communes.

Nouveauté de 2024 :

Les panneaux sont utilisés sans dégradation pour revendiquer.

Le Mot du Maire

Chères habitantes, Chers habitants,

Comme vous avez pu le lire dans l'édito, beaucoup de sujets de travail sont en cours en même temps... La motivation de l'équipe est toujours là mais nous restons des êtres humains avec des périodes de fatigue qui succèdent aux périodes de pleine énergie.

Une bonne santé est primordiale et est complètement nécessaire pour réussir à mener à bien toutes les fonctions mais il est également nécessaire de la préserver.



ZRR SUPPRIMÉE
TERRITOIRE EN DANGER

Mobilisons-nous !



Près d'un tiers d'entre vous avez retourné la pétition, plus ceux qui ont signé en me croisant sur le marché de La Réole et ceux qui ont signé la pétition en ligne, je peux affirmer que nous tous habitants (élus et non élus), nous nous sommes massivement mobilisés. L'action politique des 41 maires et du président de la Communauté des Communes du Réolais en Sud-Gironde n'est pas terminée ; en effet, il a été décidé d'aller à Paris le mardi 28 mai pour être reçu à Matignon. Le sujet est trop important pour s'en détourner.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette gazette riche en informations.

Mylène MORIN



IMPACTS CLIMATIQUES

Il y a déjà quelques années, que les moins de vingt d'ans ne peuvent pas connaître, l'ancien mur gallo romain qui longe l'église Saint-MARTIN s'écroulait.



Bien des années plus tard, c'est un autre mur qui a pris le même chemin, celui du cimetière.



La zone concernée a été mise en sécurité, en attendant de trouver une solution.



La berge de l'un de nos collecteurs communaux a elle aussi décidée de s'effondrer.

5 à 30...

Devant tous ces dégats, nous avons commencé les études afin de savoir comment faire face à ces situations, et surtout, sommes nous en mesure de faire tous les travaux sur le budget 2024 qui vient tout juste d'être voté ?

La réponse dépend de ce que nous souhaitons faire. Pour le cimetière, c'est l'occasion de préparer l'avenir, et de remettre sur le haut de la pile l'aménagement d'un parking et la sécurisation de ses abords.

Pour fermer le cimetière, de nombreuses solutions sont possibles : mur en pierre, mur en parpaing, clôture en panneaux béton, clôture grillagée avec haie paysagère. Les devis vont de 5 000 € à plus de 30 000 € .

Les constats recensés : problème d'infiltration d'eau de pluie dans les murs qui ont peu de fondation, racines soulevant les fondations, surélévation de l'enceinte par rapport aux terrains voisins, 11 concessions de libres à ce jour, peu de places de parking, peu d'efficacité des produits phytosanitaires autorisés et onéreux.

Les travaux à venir du cimetière sont une nouvelle contrainte de travaux imprévus pour notre budget communal. Travaux pour lesquels une demande de subventions est à déposer.

SALLE COMMUNALE

La salle des fêtes est depuis plusieurs mois interdite d'accès et ce en raison de fuites sur l'ensemble de la couverture amiantée.

Les travaux de dépose de cette toiture vont débuter en mai, semaine 22, suivis par la pose d'une nouvelle couverture.

Nous allons vous donner les chiffres concernant la rénovation globale de la salle communale et d'une partie de la mairie.

Dépose toiture amiantée

31 000 €

Nouvelle toiture

20 000 €

Subventions :

10 000 €

Abaissement des plafonds / Isolation

30 000 €

VMC / Luminaires Leds

10 000 €

Chauffage Mairie / Salle des fêtes

34 000 €

Fermetures Salle des fêtes / Mairie

35 000 €

Subventions :

46 000 €

La gestion de ma commune.....

Une commune peut être limitée par un budget restreint pour différentes raisons, telles que des ressources fiscales limitées, des coûts croissants de maintenance ou des priorités concurrentes.

Cela peut limiter sa capacité à entreprendre tous les travaux nécessaires à son développement.

Les municipalités doivent souvent équilibrer les besoins immédiats avec les ressources disponibles, ce qui peut entraîner des compromis dans la réalisation de projets de développement.

Des choix doivent être faits pour allouer les fonds de manière à maximiser les avantages pour la communauté dans son ensemble.

Les derniers chiffres...

Budget de Fonctionnement 2024 **540.000€**

Budget d'Investissement 2024 **246.000€**

Les crédits en cours :

Convention aménagement du Bourg en 2014 : reste à rembourser **93.000€**

Convention aménagement du Bourg en 2016 : reste à rembourser **161.000€**

Achat bâtiment de l'épicerie en 2013 : reste à rembourser **28.000€**

Rénovation de l'Eclairage public en 2021 : reste à rembourser **38.000€**

Les chiffres sont comme les gens. Si on les torture assez, on peut leur faire dire n'importe quoi.

Didier Hallépée



Prestation de broyage des végétaux à domicile

L'USTOM déploie un nouveau service de broyage des déchets verts à domicile au tarif aidé de 25€ de l'heure (après crédit d'impôt).

Cette prestation est sous-traitée par l'ESAT du Puch de Sauveterre de Guyenne (en co-traitance avec l'ESAT Saint-Jean de Saint-Brice) favorisant ainsi l'emploi d'insertion de personnes en situation de handicap.

Pourquoi broyer ses végétaux chez soi ?

- Éviter des déplacements en déchèterie,
- Utiliser son propre broyat en produit de co-compostage,
- Remplacer l'utilisation d'engrais chimiques par du broyat en paillage,
- Maintenir l'humidité des sols en limitant l'arrosage,
- Améliorer la biodiversité et la qualité du sol de son jardin,
- Éviter de brûler ses branchages.

Inscrivez-vous sur le site de l'USTOM



Entre le chemin de la Cressonnière et le chemin des Lérots, des arbres ont été plantés cet automne. Ce sera l'occasion, en fin d'année, de lancer l'opération « AUX ARBRES CITOYENS » sous l'égide du conseil municipal des jeunes, pour continuer de végétaliser ce chemin rural enherbé.

Vous serez alors invités à venir planter vos plants, vos arbustes, afin de redonner une autre physionomie à cet espace.



L'ENTRETIEN DES FOSSES est réglementé par le code civil. Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux, en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (articles 640 et 641 du code civil). L'absence de nettoyage régulier, ou le dépôt de branches, peuvent conduire à un débordement des collecteurs.



Exemple de cet hiver, à l'intersection de la Route du Cros et de l'Impasse de la Caudalie.

ECOPATURAGE



A l'heure où la gazette sera distribuée, nous devrions avoir le concours de deux brebis pour le nettoyage partiel des parties en herbe, derrière le terrain de foot, dans le Chemin de la Cressonnière.

Cette action va permettre de nettoyer, sur plusieurs mois, des parties difficiles d'accès pour les employés communaux et de supprimer quelques tâches chronophages.

Merci à eux pour la construction de l'abri pour les brebis.

PLACE DES JUSTES

Le conseil municipal des jeunes a demandé à ajouter un nouveau jeu (JEU DE GRIMPE ARAIGNEE) à côté du terrain de pétanque. Ils ont proposé un jeu qui permet à plusieurs enfants d'inter-agir en même temps, mais toujours sous la responsabilité des parents.



Nous allons utiliser une partie de la subvention du Département pour son achat et son implantation, coût du projet environ 5 000 €.

La terre extaite pour son implantation servira à réaliser un parterre fleuri, à l'angle du terrain de foot (entrée du village). Son aménagement sera réalisé par les enfants du CMJ.



Les collectivités ont l'obligation de procéder à des vérifications annuelles de l'ensemble des bâtiments communaux aussi bien pour la flotte des extincteurs que pour la conformité des installations électriques.

Il en est de même pour les jeux publics, aussi, la société APAVE interviendra annuellement pour l'ensemble des jeux déjà installés et à venir.

Coût annuel TTC : 420€ pour l'aire de jeux existante

Ceci sera réactualisé à chaque nouvelle installation de jeu.

HURE en chiffres

Code postal : **33190**

Code INSEE : **33204**

Nombre d'habitants : **566**

Nombre de voies : **50**

Nombre de boites à lettres : **344**



ENTENTE CMJ HURE - FONTET



A plusieurs reprises, les deux conseils municipaux des jeunes des communes de Hure et de Fontet se sont réunis pour préparer une opération éco-citoyenne conjointe de nettoyage du canal et de la base de loisirs.

L'école de Hure labellisée E3D

Forte de son implication dans l'éducation au développement durable, l'école maternelle de Hure a présenté un dossier de candidature au label E3D. Cette labellisation a été développée par l'Éducation Nationale afin d'encourager les écoles à s'engager dans une démarche globale de développement durable.

Le dossier déposé répertoriait les diverses actions menées depuis 3 ans au sein de notre établissement. Son examen par la commission du Pôle Citoyenneté de l'Éducation Nationale a conduit à l'attribution du niveau 1 du label E3D à notre école.

Cette labellisation est la reconnaissance d'une réflexion engagée entre le SIVOS FONTET-HURE-LOUPIAC DE LA REOLE et l'ensemble de la communauté éducative de l'école de Hure (enseignantes, personnel, élèves et parents), dans une dynamique collective induite par le projet d'école en matière d'éducation au développement

La première date choisie était en Juin. Après avoir rencontré l'USTOM et fait le point avec des opérations déjà planifiées, il a été décidé d'organiser cette manifestation à la prochaine rentrée scolaire.

Après la période estivale, on a fort à parier que nous aurons de la matière.

Du matériel sera prêté pour les participants, à savoir gants, pinces, et des sacs poubelles, mis à disposition par l'Ustom.

Le parcours sera commun, avec départ et arrivée à la base de Fontet. Une boucle permettra de parcourir les berges des deux communes.

Une communication spécifique est prévue pour vous donner les modalités de cette nouvelle manifestation.

durable.

En effet, l'école s'est engagée ces 3 dernières années dans différents projets : plantation de fraisiers et de bulbes grâce



aux dons de parents d'élèves et installation de jardinières fleuries afin d'accueillir les insectes pollinisateurs, consommation raisonnée de l'eau lors du lavage des mains, vigilance concernant l'extinction des lumières, confection de boîtes solidaires par les parents et les enfants pour le Secours Populaire de Langon à l'occasion des Fêtes de fin d'année, tri des déchets...

Le SIVOS a su accompagner l'école dans sa démarche en réalisant d'importants travaux en lien avec la transition écologique (installation de l'éclairage LED, changement de la chaudière).

La labellisation est attribuée pour 3 ans et de nombreux projets sont à venir afin de poursuivre dans cette dynamique.

Joanna (Directrice de l'école de HURE)



RENTÉE SCOLAIRE 2024

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Ecole maternelle de Hure



ENFANTS NÉS EN 2021 ENTRANT EN MATERNELLE



3 étapes nécessaires pour inscrire votre enfant

1

Inscription en mairie

L'inscription se déroule dans votre mairie où vous devez vous rendre avec un justificatif de domicile et votre livret de famille. Une fiche d'inscription vous sera remise.

2

RDV au SIVOS mail : contact@sivos-fhl.fr

Un rendez-vous au SIVOS FHL situé à l'école de Loupiac est nécessaire afin **d'amener la fiche d'inscription** remise par la mairie pour la faire valider.

Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h30 et mercredi de 13h30 à 17h.

3

RDV d'admission à l'école de Hure

Prenez rendez-vous auprès de la direction de l'école afin de finaliser l'inscription de votre enfant au

05.56.61.10.00.



TOUT COMPRENDRE SUR LES NAPPES PROFONDES ET LES ECONOMIES D'EAU EN GIRONDE

En Gironde, 97 % de l'eau potable est issue de nappes souterraines.

Les nappes profondes de Gironde, c'est quoi ?

En Gironde, nos réservoirs d'eau potable sont les nappes profondes. Il ne faut pas les confondre avec les nappes phréatiques de surface.

Ce sont des eaux de plusieurs milliers d'années, stockées dans des formations géologiques profondes. Ces réserves sont abondantes, avec une eau d'excellente qualité, que nous consommons chaque jour.

Elles peuvent sans difficulté nous fournir plus que les 160 millions de m³ que nous y prélevons chaque année. Mais en prélevant trop dans certaines nappes en certains lieux, nous les exploitons très mal et les mettons en péril.

Les économies d'eau restent donc une priorité ?

Oui, et c'est vrai pour tous ! La pédagogie est indispensable pour changer les comportements et modifier les habitudes de consommation du grand public. Cet effort de sensibilisation et d'information est mené par la Commission Locale de l'Eau, avec l'ensemble des collectivités territoriales du département, l'Éducation nationale et le monde associatif.

Les fuites sur réseaux ont-elles diminué ?

Les fuites sur les réseaux d'eau potable sont inévitables. En 2003, elles représentaient près de 25 % des volumes prélevés. Elles ne pèsent plus que 20 % aujourd'hui. Ce résultat est le fruit des actions imposées par le SAGE, notamment avec les diagnostics de réseaux. Aujourd'hui, tous les services d'eau potable alimentés par des ressources déficitaires doivent mettre en place un suivi continu et précis de leurs réseaux afin de détecter les fuites dès qu'elles apparaissent et les réparer sans délai.

Quelques chiffres...

160 millions de m³ : volume annuel des prélèvements dans les nappes profondes, tous usages confondus (agriculture, industrie...) dont 120 millions pour notre alimentation en eau potable.

97 % de l'eau potable en Gironde est issue des nappes profondes.

20 % depuis 2003 : les volumes prélevés par habitant dans les nappes profondes ont diminué de plus de 20 % (soit près de 20 m³ prélevés en moins par habitant).

400 forages en Gironde répartis sur tout le département puisent notre eau potable dans les nappes profondes.

20 millions m³/an, c'est la capacité de production sur de nouvelles ressources à trouver pour restaurer le bon état des nappes déficitaires aujourd'hui.



Permanences Veolia

3 Bonin Sud

33190 LOUPIAC DE
LA REOLE

► Le mercredi :
9h00-12h00 et 13h00-16h00

► du 15 décembre au 7 février
et du 15 juin au 7 août :
Les lundis et mercredis:
9h00-12h00--13h00-16h00



IMPASSE DE LONGLAVILLE :

Voici un courrier du fils de M. GUILLAUME qui permet d'avoir un peu plus d'explication sur le nommage d'une voie de la commune.

Mon père habitait à Longlaville (nord de la Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Longwy) en 1939 (il y était né en Juin 1935).

Après la déclaration de la guerre (03/09/39), les populations civiles de la "zone rouge" (à proximité de la ligne Maginot) ont été déplacées vers le Sud-Ouest de la France (Gironde, Dordogne, Haute-Vienne,...) pour ne pas rester à proximité des lieux potentiels de combat.

Ce déplacement avait été pré-organisé par le Gouvernement Français, mais des articles consultés sur Internet montrent que cette organisation n'était pas parfaite.

Mon père, âgé alors de 4 ans, avec sa mère Jeanne (31 ans), sa soeur Michèle (6 ans) et sa tante Colette (une vingtaine d'années) ont alors, comme de nombreux civils de Longlaville et des environs, fait le voyage en train jusqu'en Gironde.

Le voyage s'est fait dans des wagons à marchandises en bois, mon père m'avait raconté que son père était venu aider à étaler de la paille sur le plancher des wagons, pour un minimum de confort.

A l'arrivée (à La Réole, mais je n'en suis pas sûr), les Maires des communes environnantes étaient là pour indiquer le nombre de familles que leurs villes ou villages pouvaient héberger ; c'est donc un peu par ce hasard que mon père et sa famille se sont retrouvés à Hure.

Il a vécu à Hure de fin 1939 à fin 1944, date à laquelle la famille est retournée (en train) à Longlaville après sa libération.

Il fût donc Hurois de 4 à 9 ans, puis de 56 ans (installation définitive à Hure, après une longue carrière d'instituteur en Lorraine) à 87 ans.

Je n'ai que peu de références historiques. Mon père nous racontait plutôt ses souvenirs d'enfance avec ses copains (Jeannot Reynaud, Pierrot Gachet, Raymond Gourgues,...), la garde des oies qu'ils emmenaient paître entre la Garonne et le canal (et ces oies qui préféraient nager dans le canal plutôt que passer le pont au retour...), etc.

Je sais que d'autres familles de Longlaville furent hébergées à Hure, mais je ne connais pas ou peu de noms, hormis Liliane Laulan (voisins de mes parents avant les Lagrange).

Mais il est à noter qu'Internet évoque plus le déplacement des populations mosellanes (57) et alsaciennes (67 et 68), ainsi que l'exode des populations lors de la "Blitzkrieg"* de Mai 1940.

* Je suis curieux de t'entendre prononcer "Blitzkrieg" ("guerre éclair" en allemand)

Sinon ma mère va bien, elle est toujours bien dans la famille d'accueil Aux Esseintes, elle n'a plus de larmes depuis quelques mois, même lorsque nous lui parlons de mon père.

Luc a passé sa thèse de Médecine Lundi 23/10 à Lille, il est reçu avec mention "très honorable", il lui reste un an d'internat à faire en tant que Docteur Junior, puis il sera libre de son choix d'affectation. Il est maintenant plus libre pour organiser son mariage qui est prévu en 2024.

Rémy travaille à la gare de Marmande, et Léo dans l'informatique (conception de logiciels) à Bordeaux.

Marie-Noëlle travaille comme serveuse au restaurant "Road 524" à Langon, elle a arrêté l'aide à la personne (horaires peu compatibles).

Et moi je profite de ma retraite, même si je vais prochainement retravailler : j'ai été sollicité pour réaliser un audit de sécurité ferroviaire à Dakar, Sénégal, début Novembre.

A bientôt !





L'inscription de la journée nationale du 11 novembre dans le calendrier commémoratif national a été imposée par les associations d'anciens combattants face à un gouvernement rétif qui ne souhaitait pas créer une nouvelle journée fériée.

Alors que les guerres se réveillent tant en Europe que dans le Monde, le 11 novembre s'impose aujourd'hui plus qu'hier. Rappelons ici la loi du 28 février 2012 qui prévoit que la journée du 11 novembre soit aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont "Morts pour la France" qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens. Encore merci aux personnes qui permettent de maintenir cette journée du souvenir.

Comme chaque année, les vœux de la municipalité sont l'occasion de rassembler les habitantes et les habitants autour du verre de l'amitié.

Pour la première fois cette année, nous avons dû nous replier dans la salle périscolaire de l'école maternelle.

Cette soirée a permis aux habitants de revivre quelques festivités d'antan, grâce à la projection d'une vidéo numérisée par l'association Les Hurons du Canal, de plusieurs séquences historiques filmées par Alain et Françoise REMAUT.

Grand moment d'émotion que de revoir des épisodes de vie passés de notre commune, certaines personnes chères trop tôt disparues, et des activités ludiques que nous ne connaissons plus aujourd'hui.



Ce fût aussi l'occasion de moments d'échanges entre élus et habitants.

A l'initiative du conseil municipal des jeunes, un deuxième goûter de Noël a réuni petits et grands dans la cantine scolaire. Au programme une projection d'un dessin animé, une distribution de cadeaux offerts par les Hurons du Canal, des gâteaux, des boissons. Le tout dans la bonne humeur, avec en point d'orgue, la visite du Père Noël. Nous vous rappelons que ce goûter est proposé à tous les habitants.

Nous vous donnons rendez-vous à la fin de l'année pour un joli moment à partager.



UNE ANNEE DE NAISSANCE : UN ARBRE



Cette tradition perdue depuis le début du mandat. Chaque année est organisée la plantation d'un arbre en l'honneur des enfants nés l'année précédente.

A l'automne 2023, nous avons convié les enfants nés en 2022.

Nous sommes heureux de voir que toutes nos plantations bourgeonnent au printemps.

Un grand merci à les employés communaux qui préparent l'implantation et qui veillent aux plantations avec le plus grand soin.



HURE EN GYM

Pourquoi pas vous?

Nous vous donnons rendez-vous mesdames, messieurs, tous les jeudis à partir de 19h30 à la salle communale de Noailac, qui depuis l'impossibilité d'utiliser notre salle communale, nous accueille gracieusement tant que cela sera possible.

En effet des travaux sont prévus à Noailac, et un plan « C » va devoir être trouvé pour la rentrée de septembre.



Chemins de randonnées

Les équipes de la Communauté de Communes continuent de travailler à la création de chemins de randonnée répertoriés sur notre territoire.

Certains devraient être praticables pour l'été 2024. N'hésitez pas à vous rendre à l'office de Tourisme de la Réole pour plus d'informations. Ils sont présents tous les samedi sur le plus beau marché de France (2023).

TERRA AVENTURA À LA RÉOLE : OÙ EST CHARLUT ?



Avec Terra Aventura, munis de l'application 100% gratuite, partez à l'aventure à La Réole et laissez-vous surprendre par des découvertes inattendues !

Une chasse aux trésors qui s'adresse à tous ...

Pour les débusquer, c'est simple.

Choisir un parcours, se laisser guider, répondre aux énigmes et le tour est joué !

Les autres sites, sur le territoire de la CDC, se situent à AUROS, SAINT MACAIRE et MONSEGUR.



La Communauté de Communes demande aux vacanciers séjournant sur les 41 communes de payer une taxe de séjour par le biais des hébergeurs.

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants

- Palace
- Hôtel de tourisme
- Résidence de tourisme
- Meublé de tourisme ou location de vacances entre particuliers (dont chambre chez l'habitant)
- Chambre d'hôtes
- Village de vacances
- Hébergement de plein air (camping, caravanage, aires de camping-cars et parcs de stationnement touristique)
- Port de plaisance

LA TAXE EN CHIFFRES

2021 : **32 086 €**

2022 : **56 114€**

2023 : **63 614 €**

Avec les sommes collectées, les activités continuent de se développer sur notre territoire.



MARIAGE :

Présence d'un agent ?

La présence d'un agent administratif est-elle obligatoire lors d'un mariage.

Aucunement. La célébration du mariage est réservée aux élus et ne peut être déléguée à un agent.

Célébration un dimanche :

L'article 75 du code civil précise que l'intervention de l'officier d'état civil a lieu le jour désigné par les parties.

Et ce ne peut être en l'occurrence que les futurs mariés.

Toutefois, l'officier d'état civil ne saurait être contraint, hormis le mariage in extremis, de prêter son ministère les dimanches et jours de fêtes légales.

Le LIVRE du MOIS

« Le buveur de Garonne »



Voici un nouvel extrait de ce livre que je vais prochainement remettre dans la bibliothèque en libre service

« KOLIA, à grands coups de pelleuse, creuse le fossé du bord de la route. La terre grasse, pétrie d'alluvions, s'élève en tas noirs au bord des champs de tabac sans tabac, des champs de maïs

sans maïs. On lui a commandé de creuser profond pour qu'à la saison des pluies, l'eau de ruissellement, l'eau des rivières, puissent s'écouler vers le fleuve sans envahir les champs..... »

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde

15 JANVIER 2024



accueil@girondenumerique.fr / 05 35 54 08 84



	À CONSTRUIRE	BLOQUÉ	CONSTRUIT	CONSTRUIT (%)
GIRONDE-SUR-DROPT	812	13	651	80%
HURE	324	5	314	97%

- NB :**
- À construire : chiffres définis dans le contrat de délégation de service public
 - Bloqué : les prises ne peuvent pas être construites pour des raisons administratives
 - Construit : les travaux sont achevés

Pour certains, le passage du cuivre à la fibre optique n'a été que temporairement à la hauteur de leurs espérances. A ce titre petit rappel.

Quel est la différence entre le débit et la bande passante ?

Parole de geek : la bande passante est la quantité maximale théorique de données pouvant être transférées sur une période de temps.

Le débit est la quantité réelle de données qui ont été transmises dans un laps de temps spécifique.



SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire FONTET – HURE – LOUPIAC DE LA REOLE

Le dossier de rénovation, engagé depuis 2021 par la commission bâtiment, et supervisé de mains de maître par Béatrice LAGOUEYTE (Vice-Présidente du SIVOS), a permis aux écoles, pour la rentrée 2023/2024, de bénéficier d'installations plus confortables et surtout moins énergivores.



39 600 €



15 900 €



156 800 €



23 000 €



44 500 €



113 800 €



13 900 €



267 300 €

NOS 3 ECOLES : Effectifs / Participation des communes

Les communes de HURE - FONTET et LOUPIAC DE LA REOLE ayant transféré la gestion des 3 écoles au SIVOS, que ce soit pour la gestion du patrimoine immobilier, du personnel, et des services périscolaires, doivent verser chaque année une participation financière calculée en fonction de deux critères : nombre d'habitants et nombre d'élèves habitants scolarisés dans une des trois écoles.

Communes	ELEVES	HABITANTS (INSEE)	Participations
FONTET	44	776	124 809 €
HURE	56	566	120 386 €
LOUPIAC	40,5	549	99 805 €
		Totaux	345 000 €

Les communes, n'adhérant pas au SIVOS, mais dont des enfants sont scolarisés dans une des trois écoles, doivent participer financièrement, à hauteur d'une somme votée par les délégués du SIVOS, et ce au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

Au total, il y a 201 enfants scolarisés (dont 60,5 provenant des communes extérieures), répartis dans les 9 classes. Eh oui, nous accueillons des 1/2 enfants, je vous laisse chercher pourquoi.

Certainement à cause du nombre moyen d'enfants par femme en 2023 : 1,68 enfant.





Alexandra, notre adepte de la course à pied, termine pour la deuxième fois consécutive son Marathon de Paris.

Ce n'est pas le chrono qu'il faut regarder mais la détermination à aller au bout de son projet, mal engagé à cause de problèmes à l'enregistrement. Comme on dit, jamais deux sans trois.

Commerce local :

Avec cette gazette, vous trouverez une enquête pour vous exprimer, proposer des idées, et ainsi aider nos commerçants Sophie et Ludovic, à développer leur commerce pour mieux vous servir demain.



RÉPONDRE
EN LIGNE

Pour information, la commune a investi, il y a quelques années, en achetant le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'épicerie et un logement.

L'épicerie Chez LULU doit rester notre garde-manger innovant et local, et cela grâce à vous et avec vous.



Possibilité de répondre en ligne ou en version papier à déposer.



C'est au cours d'un déplacement professionnel que j'ai découvert ce texte en Occitan. Ce texte fait partie de notre patrimoine culturel local.

Máste Corbaish sus un noguár
Un hromatge au bec que tienè
Meste renard qui lo sentiva
Que saunejava a l'en harquauqu'iba
Qu'eigne cassa, dise toit shuau :
Aquo n'es viande de cassu.
« Holà, ce'u crida, camarade!
Deisha't m'i dar qua uqua dentaba
Devaratz ! qu'ái pres un lebraut
Que partatjaram l'un e l'aut.
Que'u fricasseram shens padera

Per Diu be hararn borra chera ! »
Lo bon corbaish de har lo sord,
« Ne Biser arren qu'ei lo atei tort. »
Lo renard que's grata l'aurelha
Cárca, vira, en troba ua mielher.
« compair, ce'u ditz, vos étz mei béth
E mei lusent que nat auséth,
Dequeths bçâscs. E si lo rarnatge
Es fin e clac com lo pluimatg,
kens mentia qu'étz au men avis
De l'auseralha lo fénix! »
Que lo gratava con lo prudiva.
Corbaish aima aqub mei que viver
Que'u sembla que minja capons.
E lo pec shens mei de faïçons
Tot esbaudit d'aqueth lengatge,
br un Bran bec e de cantar
Tatabram ! adiu lo hromatge
E lo renard de l'amassar.
Puish dab un ton de truffandisa,
Lo men mossur se bata a diser :
«sabitx, vos qu'avetz tant ban sens
Que tot flaunhac viu au dépens
Deu qui l'escota.
Lavis vau plan un hromatg;e shens dobte
Adishatz, cercatz-ne un aute. »
E que't planta aqui lo nigaud..

Cérémonie du 8 MAI



Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Le cortège partira à 10h30 de la place publique pour se diriger jusqu'au Monument aux Morts.

Une gerbe de fleurs y sera déposée avec les bouquets que vous pouvez apporter.

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal.

Association pêche de Meilhan sur Garonne :

70.00 €

Association HURE en gym

200.00 €

Association des jeunes Sapeur Pompiers

70.00 €

Aviron et sauveteurs Réolais

200.00 €

Club de football HURE-FONTET

150.00 €

Comité des fêtes

600.00 €

FNACA

70.00 €

Fondation Brigitte BARDOT

70.00 €

Les Hurons du canal

240.00 €

Société de chasse de HURE

450.00 €

GDSA33 (abeilles)

200.00 €



Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, nous vous remercions de bien vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ai à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage) ;
- Votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété ;
- D'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.



Quel que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Rédaction : CHNIOULA production 

